



MERCEDES OPEN DE GOLF DE LA REUNION 2020

AMATEURS EN DOUBLE

1. Conditions de participation

Épreuve ouverte aux joueurs amateurs licenciés ffgolf et étrangers (Certificat médical obligatoire).

S'inscrire à une compétition Fédérale vaut acceptation du Règlement et de l'organisation sportive de l'épreuve : **Cf Annexe Protocole Sanitaire ffgolf Covid-19 OBLIGATOIRE.**

Présentation obligatoire d'un résultat de test RT-PCR négatif au Covid-19 réalisé dans les 72 h (3 jours avant) avant l'épreuve, à l'Accueil des joueurs le vendredi 11 décembre 2020 lors de l'enregistrement (Possibilité de passer le test au Golf du Bassin Bleu le jeudi 10 décembre entre 8h00 et 9h00 – Résultat dans la journée – Sur réservation uniquement avant le lundi 6 décembre 2020 à 18h00 à ligue.golf.reunion@wanadoo.fr).

Les cadets sont interdits.

Prévoir impérativement un chariot personnel, aucun chariot ne sera disponible sur site en prêt ou location.

2. Séries

Le champ sera limité aux joueurs amateurs de série 1 (Index pris en compte est celui à la date de la clôture des inscriptions, le vendredi 4 décembre 2020 à 18H00).

- Dames : index inférieur ou égal à 11.4
- Messieurs : index inférieur ou égal à 8.4

3. Marques de départ & Format de jeu

Dames = bleues / Messieurs : blanches

54 trous Stroke Play / En double (Équipe non mixte) / 18 trous par jour

Formules de jeu = Tour 1 : Quatre Balles / Tour 2 : Greensome / Tour 3 : Quatre Balles

4. Dates

Vendredi 11 décembre 2020 / Samedi 12 décembre 2020 / Dimanche 13 décembre 2020 - Golf du Bassin Bleu

Dimanche 13 décembre à 18h30 : Remise des prix lors du Cocktail de Gala · Les Balançoires · Plage de l'Hermitage, derrière les Villas du Récif.

5. Inscriptions des joueurs

Le droit d'inscription est de 150€/joueur (Règlement par chèque à l'ordre de la LRGR ou virement*).

Les inscriptions se feront sur la fiche d'inscription disponible dans les clubs ou sur le site de la Ligue. Cette fiche d'inscription est à remplir et, avant le vendredi 4 décembre 2020 à 18H00, date limite d'inscription :

- À retourner au secrétariat d'un des trois clubs, accompagnée, obligatoirement, du règlement des 2 joueurs en chèque établi à l'ordre de la Ligue Régionale de Golf de La Réunion (LRGR).

OU

- À retourner par mail avec un justificatif de virement effectué au profit de la LRGR à ligue.golf.reunion@wanadoo.fr (Préciser nom et date de l'épreuve dans l'intitulé du virement).

* IBAN FR76 1131 5000 0108 0151 3162 231 BIC CEPAFRPP131

6. Entrainement

Du lundi 7 au jeudi 10 décembre, uniquement sur réservation au 0262 700 300. Réservation possible dès réception par la LRGR de la fiche d'inscription et du règlement des deux joueurs.

7. Médical

Un médecin sera disponible sur simple appel (Membre du club).

8. Restauration

Un déjeuner sera offert aux joueurs du vendredi 11 au dimanche 13 décembre 2020 inclus. Seul le déjeuner du joueur est pris en charge par l'organisation. Les joueurs sont également conviés à participer au Cocktail de Gala du Dimanche 13 décembre (Invitation personnelle, nominative, non échangeable).

9. Tournament Staff

- . Jean-Marie HOARAU - Président de la Ligue Régionale de Golf de La Réunion
- . Agnès SALLANDROUZE, ffgolf - Administrateur du Tournoi
- . Chantal DAGORNE - Arbitre en Chef
- . Elizabeth POUSSE - Arbitre

Annexe



Epreuves fédérales Protocole Sanitaire ffgolf Covid-19 OBLIGATOIRE

A l'attention des joueurs

- Au départ et sur le parcours les joueurs devront respecter les mesures sanitaires générales (distanciations physiques de 2 mètres en activités sportives et 1 mètre en statique).
- Les joueurs auront la possibilité de manipuler les drapeaux, les râteaux des bunkers, les piquets de bornage du terrain avec obligation de se laver les mains avec une solution hydroalcoolique **AVANT** cette manipulation. Pour cela, chaque joueur doit être en possession d'un flacon de cette solution dans son sac, avec vérification avant le départ soit par le starter, soit par le référent Covid-19 de la compétition. **En l'absence de possession de solution hydroalcoolique dans son sac, le joueur ne pourra pas prendre le départ et sera disqualifié.**
- Compte tenu du retour des râteaux dans les bunkers, il n'est plus autorisé de placer la balle sans pénalité dans le bunker.
- Si un joueur ne se lave pas les mains avec la solution hydroalcoolique avant de manipuler un râteau, un piquet ou un drapeau, il est susceptible d'encourir des pénalités pour infraction au Code de comportement (cf. Règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs).
- A l'exception du match play, les putts ne peuvent pas être donnés en compétition.
- Interdiction des cadets (pas d'échanges de matériel autorisé).
- L'échange de cartes de scores entre les joueurs n'est pas autorisé. Il est fortement recommandé aux joueurs de noter tous les scores des joueurs de la partie (les 3 scores si c'est une partie en 3 balles).
- À la fin de son parcours, chaque joueur transmet oralement ses scores au bureau de recording et remet sa carte au Comité de l'épreuve.